



MY BREXIT

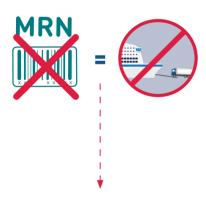
CHAUFFEUR POIDS LOURD. QU'EST CE QUI VA CHANGER POUR MOI?





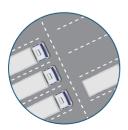
SANS MON NUMÉRO MRN

je ne peux pas entrer dans le port je ne peux pas embarquer



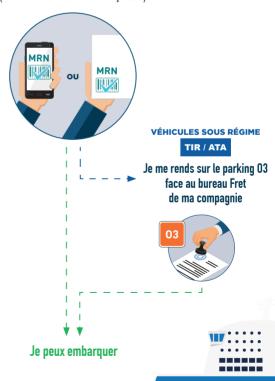
J'ATTENDS EN DEHORS DU PORT

que mon employeur fasse le nécessaire auprès d'un déclarant en douane



Pour embarquer, je dois présenter MON NUMÉRO MRN

(Déclaration douanes françaises)



À BORD DU FERRY

JE CONSULTE LE STATUT DOUANIER DE MON CHARGEMENT













ou sur les écrans des espaces dédiés aux chauffeurs

STATUT VERT



Je peux quitter le port dès le débarquement du ferry







Je me rends directement au :

SIVEP de BOULOGNE-SUR-MER 105 rue Constantine



ouvert de 5h à 13h (heure française)

en dehors des horaires d'ouverture, j'appelle le +33 (0)7 62 67 74 12 avant de m'v rendre



Je suis les instructions du RDE pour quitter le SIVEP

STATUT ORANGE DOUANES



J'appelle mon employeur ou le déclarant en douane (RDE)



J'attends (dans mon camion) la régularisation de mon statut sur les parkings dédiés en consultant régulièrement la page web



Je peux quitter le port quand mon statut passe au vert

VÉHICULES SOUS RÉGIME

TIR / ATA

Je me rends directement sur les parkings dédiés



Je me présente au bureau d'accueil des douanes



Je suis les instructions de la douane ou du RDE pour quitter le port

STATUT ORANGE SIVEP



J'appelle mon employeur ou le déclarant en douane (RDE)



J'attends (dans mon camion) la régularisation de mon statut sur le parking dédié



Je suis les instructions de la douane ou du RDE pour quitter le port







